

TRIBUNE LIBRE

POUR RIRE UN PEU

Je viens de passer quelques très agréables soirées en compagnie des copies du C.A.F.B., et je ne résiste pas au plaisir de faire partager à mes collègues l'hilarité dont j'ai parfois été saisie ; toutefois, que les « manuscrits » ou « le plaisir physique » évoqués ci-dessous, ne vous trompent pas : le sujet était : « Quelles mesures doivent, selon vous, prendre les bibliothèques françaises pour être en mesure d'offrir aux futurs lecteurs la production imprimée (livres et périodiques) du XX siècle ».

Ce sujet très vaste semble avoir désorienté certains candidats et l'imagination a pris le relais des connaissances bibliothéconomiques. Ne s'agissait-il pas dans le fond de Bibliothèque-fiction ?

J. Gascuel.

La situation financière des bibliothèques françaises est inégale, toutes n'ont pas la possibilité de se procurer toute la production mondiale.

Il faudrait, à l'exemple de la B.N., développer le système de dépôt légal, moyen peu onéreux de développer les fonds.

Les bibliothèques sont dépositaires de tout le savoir et de tout le pouvoir humain.

Les bibliothèques ne chercheront pas à s'imposer d'une façon brutale ; il faut aller vers les lecteurs plutôt que de les contraindre.

Le souci de conserver les ouvrages parus ou à paraître.

Le périodique est analytique — et peut faire passer au livre qui lui est synthétique.

Il est bien difficile à un bibliothécaire d'effectuer une démarche de prêt-inter de manuscrit puisqu'il n'existe pas de catalogues collectifs ni de répertoires exhaustifs de manuscrits.

Le plaisir des yeux est dans le domaine des bibliothèques indissociable de celui de l'esprit.

La satisfaction [que procure la bibliothèque] est d'ordre intellectuel et non physique.

Il est toujours difficile pour un bibliothécaire d'acquérir quelque chose qu'il a perdu ou volé !

[Pour attirer le lecteur] la bibliothèque doit également organiser des fêtes, des tournois de tennis...